

Association des parents d'élèves du collège Diderot

Votre enfant est au collège, ce n'est pas que l'affaire des enseignants et de la direction du collège.

Nous, parents, nous pouvons y participer à différents niveaux.

Dans le collège, il y a plusieurs commissions qui concernent directement ou indirectement nos enfants et où nous pouvons être représentés par un parent et ainsi apporter notre voix et nos avis.

Tout d'abord, il y a les "**conseils de classe**". Ce sont les conseils qui se réunissent tous les trimestres pour chaque classe et au cours desquels sont discutés les progrès et/ou difficultés scolaires de chaque élève. A ces conseils de classe, participent les élèves délégués de classe ainsi qu'un ou 2 parents d'élève. Vous pouvez vous porter volontaire pour participer aux conseils de classe de votre enfant mais aussi aux conseils d'autres classes.

Ensuite, **vous pouvez adhérer à la FCPE** (Fédération des Conseils des parents d'élèves), c'est l'association qui représente les parents d'élèves au collège Diderot. D'autres associations existent et sont présentes dans d'autres collèges.

Si vous voulez adhérer à la FCPE, vous pouvez le faire en ligne, en cliquant sur ce lien :

<https://www.fcpe.asso.fr/pourquoi-adherer>

Après avoir adhéré, vous pouvez être simplement membre de la FCPE et recevoir les mails d'informations de la FCPE de Diderot,

OU vous pouvez décider de vous engager à différents degrés pour représenter les parents d'élèves au sein du collège.

En tant que membre adhérent de la FCPE, **vous pouvez être élu "parent représentant des parents d'élèves"**. Le rôle des « parents élus » est de veiller à ce que les droits des élèves et des familles soient respectés, faciliter les relations entre les parents et les équipes enseignantes et encadrantes et participer aux différentes instances du collège.

Les élections auront lieu en octobre.

Les parents d'élèves du collège voteront alors pour la liste de parents qui les représenteront.

Une fois "élu", voici les instances du collège auxquelles vous pourrez participer :

- **Commission Éducation à la Santé et Citoyenneté** : 1 à 2 fois/an,

La CESC est une instance où sont proposées des actions sur les questions de santé et de citoyenneté, avec des représentants de la communauté éducative du collège, des parents et des partenaires ressources sur ces questions.

- **Commission Éducative** : il peut y avoir jusqu'à 3 parents d'élèves.

La CE est une instance où on pose les problématiques d'un élève en difficulté et où on recherche avec lui et sa famille des pistes pour améliorer la situation avant qu'elle ne se dégrade. Cette instance ne peut pas poser de sanction.

- **Conseil de Discipline** : il peut y avoir jusqu'à 3 parents d'élèves.

Le CD est sollicité pour sanctionner un élève qui a manqué de manière grave au règlement intérieur du collège. La présence de parents représentant est d'autant plus importante pour que différents avis sur la situation soient débattus.

- **Groupe de Travail préparatoire au Conseil d'Administration du collège** : 1 à 2 fois/an.

Il s'agit de discuter notamment de la répartition des heures d'enseignement pour l'année suivante.

- **Conseil d'administration du collège** : 4 à 6/an, il peut y avoir jusqu'à 7 parents d'élèves.

La Direction du collège et des représentants élus de chaque catégorie du personnel du Collège (surveillants, CPE, personnel d'accueil, administratifs, techniques, de secrétariat et enseignants), des représentants du conseil départemental et de la commune ou l'agglo, des représentants des parents et des élèves se retrouvent pour prendre les décisions importantes pour le fonctionnement et l'organisation du collège et discuter de toutes les problématiques qui ont lien avec la vie du Collège et éventuellement voter des positionnements.

Les parents d'élèves peuvent aussi soumettre différentes questions.

Pour terminer, la FCPE Diderot organise un "**café des parents**" qui est un temps convivial de rencontre entre parents pour échanger, discuter sur des thématiques qui nous préoccupent tous. L'année dernière, 2 sessions ont eu lieu sur les "réseaux sociaux" et sur la "psychologie des adolescents" avec la participation de professionnels experts.

Dans tous les cas, quoique vous décidiez sur votre engagement dans le collège, nous vous inviterons au **café des parents** !!

Et, nous comptons sur vous pour **voter aux prochaines élections** d'octobre afin d'élire vos représentants au collège et leur donner ainsi une réelle représentativité.

En attendant, nous vous invitons à la prochaine réunion d'informations de la FCPE ce **Mardi 17 septembre à 18H !**

Les parents d'élèves de la FCPE Diderot 2023-2024
diderot.fcpe30@gmail.com